PaysanBreton
Hebdomadaire Technique Agricole

Date de génération de ce justificatif : 20/04/2025
Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

LES 2 FRERES – Constitution de société

Référence : L015114

Départements de publication : Ille et Vilaine
Annonce légale publiée le 25 novembre 2022 sur paysan-breton.fr
Evènement(s) : Constitution de société

AVIS DE CONSTITUTION Aux termes d'un acte signé par voie électronique le 16/11/2022, il a été constitué la société LES 2 FRERES, SAS au capital de 45 000 €, ayant son siège social 14 Rue d'Estrées, 35400 SAINT-MALO, pour une durée de 99 ans à compter de son immatriculation au RCS. Objet : Achat, vente, conseil, représentation commerciale, négoce d'appareils électroménagers et audiovisuel ; livraison et installation de ces appareils électroménagers et audiovisuel. Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. Président : M. William HERVE, demeurant 14 Rue d'Estrées, 35400 SAINT-MALO. La Société sera immatriculée au RCS de Saint-Malo.

Consulter cette annonce en ligne